

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AMARA TRANSPORT » en abrégé « S.A.T SARL »

Siège Abidjan-Abobo Anador en face de la  
pharmacie plaque Anador, Lot 330, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AMARA TRANSPORT »

en abrégé « S.A.T SARL »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES ;TRANSPORT D'ENGINS LOURDS, DE MATERIELS OU D'EQUIPEMENTS ;IMPORT/EXPORT ; LOCATION DE VEHICULES DE TOUT GENRE ; IMPORTATION DE VEHICULES ET VENTE DE PIECES DETACHEES.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Abobo Anador en face de la  
pharmacie plaque Anador, Lot 330, Ilot 13

Dirigeant(s) M KONE AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05343 du 09/05/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29342/GTCA/RC/2025 du 09/05/2025

